



Centrale solaire de Vinon-sur-Verdon

# PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES DE CORBIÈRES, PIERREVERT, SAINT-MARTIN- DE-BRÔMES ET VINON-SUR-VERDON

**ENGIE Green, votre partenaire de la transition  
vers la neutralité carbone**

*“Ces projets s’inscrivent dans le cadre de la politique de transition énergétique portée par DLVAgglo. Ils visent à concilier respect de nos paysages, préservation de la biodiversité et production d’une énergie propre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et la dépendance de notre pays à des énergies importées. Depuis quatre ans, DLVAgglo, les Parcs Naturels Régionaux du Luberon et du Verdon, l’ONF et les services de l’État ont travaillé ensemble pour définir les modalités d’implantation des centrales PV respectueuses de notre territoire. Nous sommes fiers aujourd’hui d’accompagner les communes de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon et leurs partenaires dans cette première réalisation.” Jérôme Dubois, Vice-Président délégué à l’aménagement du territoire, développement durable et politique énergétique chez DLVAgglo.*



## Les projets de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon en quelques chiffres

Puissance totale estimée **15 MWc**  
répartis sur 5 sites :

- 1 site sur Corbières-en-Provence
- 2 sites à Vinon-sur-Verdon
- 1 site à Pierrevert
- 1 site à Saint-Martin-de-Brômes

**23,7 ha** en zone anthropisée ou naturelle

Au global : **34 816 tonnes** eq CO<sub>2</sub> par an économisé

Une centrale met environ **1 à 3 ans** pour produire l'électricité nécessaire à sa fabrication\*

\*Source : Agence Internationale de l'Énergie

## Les projets photovoltaïques

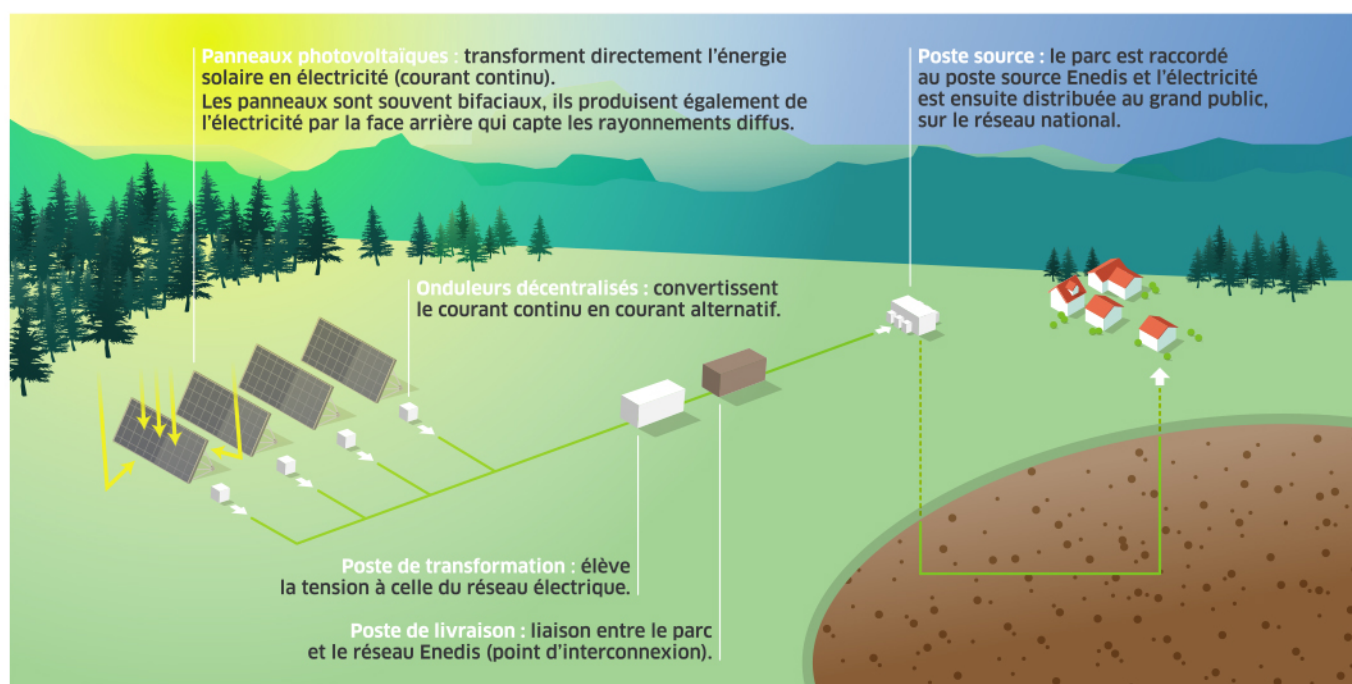
Dans un contexte de déploiement de solutions de décarbonation des industries basée sur l'hydrogène, la DLVAgglo a lancé Hygreen, un projet structurant permettant d'alimenter en électricité verte ces solutions. En complément, les objectifs de développement de nouvelles capacités solaires en région PACA sont importants, 11 730 MWc pour 2030 ! À l'heure actuelle 1 932 MWc sont installés.

Avec plus de 300 jours d'ensoleillement, le photovoltaïque a retenu l'attention de l'Agglomération. Aussi, en 2022, 3 lots pour étudier la mise en place de parcs photovoltaïques sont mis en concurrence :

- Un lot sur Oraison,
- Un sur Allemagne en Provence
- Un dernier sur plusieurs sites, répartis entre Corbières, Pierrevert, Saint-Martin de Brômes et Vinon-sur-Verdon.

Fort de son ancrage et de sa connaissance du territoire, le projet d'ENGIE Green a été retenu sur les sites de Corbières, Pierrevert, Saint-Martin-de-Brômes et Vinon-sur-Verdon.

## Fonctionnement d'une centrale solaire



Au sein du territoire, ENGIE Green est présent sur plusieurs parcs en exploitation :

**Vinon-sur-Verdon** (4,6 MW),  
1<sup>ère</sup> installation de la région  
mise en service en 2009

**Gréoux** (82 MW),  
1<sup>ère</sup> installation de la région  
en puissance

**Esparron-de-Verdon**  
(14 MW)

## Une volonté d'associer le territoire

ENGIE Green a souhaité associer le territoire de DLVAgglo aux projets afin de construire un véritable "Projet de Territoire". DLVAgglo est donc partie prenante des projets dès la phase de développement (études de faisabilité) avec une prise de participation au capital des sociétés de projet de chaque projet de l'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Outre les recettes fiscales, le territoire bénéficiera ainsi de retombées financières directes liées à la production de chaque projet.

À terme, l'électricité verte produite par l'ensemble des projets contribuera à la production d'hydrogène vert stocké dans les cavités salines sur DLVAgglo.

## Le calendrier des projets photovoltaïques

<b>Mars 2023</b>	<b>Validation de l'étude des projets</b> par les Conseils Municipaux
 <b>2023</b>	<b>Étude de faisabilité</b>
<b>2024</b>	Dépôt des autorisations administratives
<b>2024/2025</b>	Instruction administrative
<b>2025</b>	Enquête publique
<b>Fin 2025</b>	<b>Obtention des autorisations administratives</b>
<b>2026</b>	<b>Début des chantiers de construction</b>
<b>Fin 2027/ début 2028</b>	<b>Mise en service</b> des centrales photovoltaïques



### Signature de la Charte d'Engagement Bilatérale entre les communes et ENGIE

ENGIE Green France proposera aux communes la signature, à l'été 2023, d'une Charte d'Engagement pour le projet photovoltaïque.

#### Pourquoi une telle charte ?

Cette Charte est le témoin des engagements pris pour le bon déroulement du projet devant les communes. Elle fixe un cadre permettant de valider avec les communes les grandes étapes du projet. C'est un moyen d'inscrire le projet dans une démarche de concertation avec le territoire.

## Et après

Dans le cadre du **Plan Paysage et Transition Énergétique**, un temps d'échange sera à définir avec la DLVAgglo pour recueillir les interrogations du territoire sur l'aspect paysager des projets.

Le dossier complet est disponible sur le site internet de la DLVAgglo. N'hésitez pas à vous inscrire aux ateliers citoyens.

À la rentrée 2023, des permanences seront organisées pour présenter les enjeux des projets photovoltaïques et répondre aux questions du territoire.

# FOIRE AUX QUESTIONS

## Quelle puissance est installée en France ?

Environ 16 GWc de solaire photovoltaïque est installé à l'heure actuelle.

## La centrale peut-elle prendre feu ?

Toute installation électrique peut présenter un risque d'incendie. Pour s'en prémunir, ENGIE Green respectera les normes en vigueur lors de la conception et de l'installation de la centrale photovoltaïque. De plus, les modules photovoltaïques et leurs structures porteuses en métal ne sont pas combustibles, ce qui limite la propagation d'un incendie éventuel.

Enfin, le SDIS sera consulté et ses préconisations intégrées à la conception du projet (débroussaillage, réserves d'eau...), ce qui limite encore le risque d'incendie.

## Quel est l'impact paysager ?

Une étude d'impact sur le volet paysager a été lancée. Le projet sera dimensionné sur la base des conclusions de l'étude et sera nourri des conclusions du Plan Paysager et Transition Énergétique mis en œuvre par la DLVAgglo.

## Les panneaux se recyclent-ils ?

Oui les modules sont recyclables par le biais de SOREN. La gestion de la fin de vie des panneaux photovoltaïques est une obligation légale. Le taux de valorisation d'un module PV est de 94,7 %. SOREN est l'éco-organisme dédié au recyclage des panneaux solaires et collecte une éco-participation à l'achat de chaque panneau.

ENGIE est membre du conseil d'administration de SOREN depuis décembre 2018.

## ENGIE Green, La transition vers la neutralité carbone au cœur des territoires

Leader français de l'éolien et du solaire en MW installés, ENGIE Green a développé une expertise unique dans les domaines du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires pour un total à fin 2021 de **2,056 GW éolien** et de **1,440 GWc solaire installés** (soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalente à la consommation de près de 3 millions d'habitants).

**600 collaborateurs** réalisent avec les acteurs locaux des projets sur-mesure qui valorisent le potentiel de chaque territoire.

Les **23 agences** d'ENGIE Green en France se situent au cœur de ses territoires d'implantation et son siège social est basé à Montpellier. Les projets du territoire sont développés depuis les agences d'Aix-en-Provence et le bureau de Sisteron.

Avec ENGIE Green, le développement des énergies renouvelables s'accompagne d'une démarche sociétale, responsable et durable.

Données au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Territoire d'énergies et pionnière dans le développement des énergies renouvelables, la communauté d'agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de transition énergétique.

Depuis 2018, elle a entrepris une démarche de planification du photovoltaïque, en s'entourant et en s'appuyant sur les compétences d'acteurs du territoire, tels que les services de l'État, les Parcs Naturels Régionaux du Verdon et du Luberon et l'ONF.

Les sites communaux développés par ENGIE Green ont été proposés et pré-identifiés par DLVAgglo et ses communes, en prenant en compte les enjeux paysagers et de biodiversité.

ENGIE Green a été sélectionné pour développer ces projets, suite à une mise en concurrence par un Appel à Manifestation d'Intérêt conduit par DLVAgglo et les communes concernées.

## ENGIE Green

**Siège social** : Le Triade II - Parc d'activités Millénaire II  
215, rue Samuel Morse - CS 20756  
34967 MONTPELLIER CEDEX 2  
T +33 (0)4 99 52 64 70 - F +33 (0)4 99 52 64 71

### Agence d'Aix-en-Provence :

Le Sextius  
345, avenue Wolfgang Amadeus Mozart  
CS 90765  
13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Retrouvez toute l'actualité d'ENGIE Green

sur [engie-green.fr](https://engie-green.fr) et sur les réseaux sociaux



## Votre interlocuteur

**Laurent PARA**  
Chef de projet  
Direction du Développement  
Agence d'Aix-en-Provence  
[laurent.para@engie.com](mailto:laurent.para@engie.com)  
06 30 26 17 94



ENGIE Green, SARL au capital de 211 800 000 euros - RCS Montpellier 478 826 753  
N° de TVA intracommunautaire FR 93 478 826 753  
Crédits photos : ENGIE • Imprimé sur papier PEFC • © ENGIE Green, juillet 2023